BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2749

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

953 066 370 RCS Pointe à Pitre.
SNACK'ADY.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : Galbas, Local N°16, 97180 Sainte-Anne.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 270000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Restauration de type traditionnelle rapide, à consommer sur place ou à emporter ou dans le cadre d'évènements, d'excursions nautiques, pédestres, aquatiques ou subaquatiques, organisés ou non par la société, l'exploitation d'une activité de snack, de traiteur, l'exploitation d'une activité de débit de boissons, l'exploitation d'une activité hôtelière en direct ou par délégation de gestion..
Adresse : Village Artisanal Galbas Local N°16, 97180 Sainte-Anne.
Précédent propriétaire : 832 921 290 RCS Pointe à Pitre. **ROMY.**
Date de commencement d'activité : 1er juin 2023.
Publication légale : INTERENTREPRISES.COM *du* 13 juin 2023.
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante au siège du séquestre, la SELARL CUARTERO AVOCATS, 10 Quai Lardenoy à POINTE-A-PITRE (97110) où domicile a été élu à cet effet..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 31/05/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE de Pointe-à-Pitre le 08/06/2023, Dossier Dossier n ° 2023 00024037 Réf 9714P32 2023 A 00997 Adresse de l'ancien propriétaire : Les Galbas Village Artisanal - Local 16 97180 SAINTE-ANNE. Adresse du nouveau propriétaire : Village Artisanal Galbas Local N°16 97180 SAINTE-ANNE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..